INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CM-AM EQUILIBRE INTERNATIONAL
Code ISIN part ER : FR0013239332
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Crédit Mutuel Alliance Fédérale
Part destinée à la commercialisation en Espagne

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50 % FTSE MTS Eurozone Government Bond 5-7Y Index + 25 % S&P 500 + 16 % Stoxx 600 + 6 % MSCI EM + 3 % Nikkei 225
L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis..

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPC.
Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :
- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et/ou FIA.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles des indices.
Puis, compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM ou de FIA spécialisés.
L'OPCVM s'autorise également à s'exposer aux marchés de taux via un investissement en direct de titres de créance négociables.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 30% à 60% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<3 milliards d'euros) ;
- de 0 % à 20 % aux marchés des actions de pays émergents.

De 30% à 60% sur les marchés d'instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés, dont :
- de 0 % à 10% en instruments de taux spéculatifs ou non notés ;
- de 0 % à 10 % aux marchés de taux de pays émergents ;
- de 0% à 20% aux marchés de taux via des titres en direct, de catégorie « Investment Grade » à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ;
- de 0% à 5% aux marchés de taux via des titres en direct non notés.

De 0% à 45% au risque de change sur des devises hors euro

Il peut également intervenir sur les :
- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

L'effet levier indicatif est de 100%

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement recommandée Supérieure à 5 ans
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et de rachat :
Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 10h00 et exécutés la valeur liquidative du lendemain.

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur le cours de clôture à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris. (calendrier Euronext SA).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :



1	2	3	**4**	5	6	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :
Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps
Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 4 » de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé en catégorie « 4 » en raison de son exposition aux marchés de taux et actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

En effet, la valeur liquidative peut subir des variations induites par la maturité des titres, la sensibilité du portefeuille et la volatilité du marché actions.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

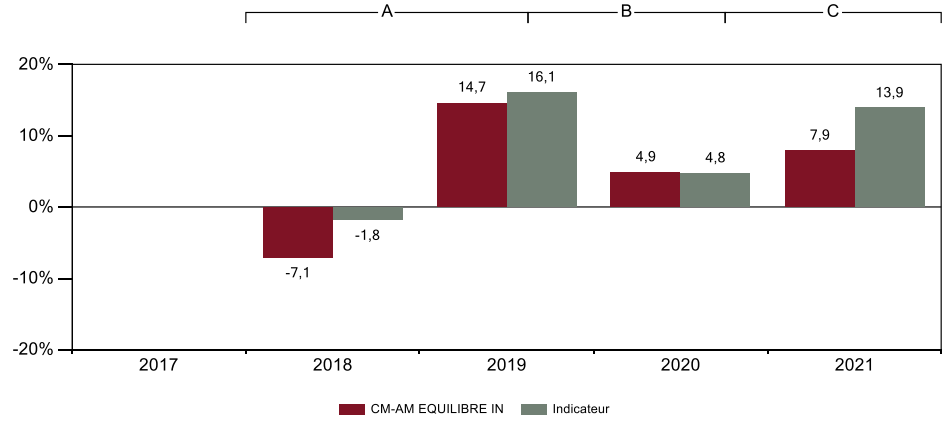
FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	Néant
FRAIS DE SORTIE	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1,59% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Ces frais sont susceptibles de varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance de l'OPCVM, des éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



A : 50% MSCI$ WORLD PRICE + 10% EONIA ARITHMETIQUE + 40% FTSE MT 5-7 Y
B : 50% MSCI$ WORLD PRICE + 40% BBBC EAGG 5-7Y + 10% EONIA CAPITALISE
C : 40% BBBC EAGG 5-7Y + 10% ESTR CAPITALISE + 50% MSCI$ WORLD PRICE

AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes nets réinvestis hors droits d'entrée et de sortie et nette de frais de gestion directs et indirects.

Celle de l'indicateur de comparaison est calculée coupons réinvestis pour le Barclays Euro Aggregate 5-7Y, dividendes réinvestis pour le MSCI World et intérêts capitalisés pour l'€STR.

DATE DE CREATION DU FONDS *:* 20/10/2006. **DATE DE CREATION DE LA PART : 14/12/2017**

DEVISE DE LIBELLE : euro

CHANGEMENT IMPORTANT SUR LA PERIODE : Néant.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

NOM DU DEPOSITAIRE : **Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)**

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
Direction des relations distributeurs
4, rue Gaillon – 75002 PARIS.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

LIEU ET MODALITES D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES DE PARTS : CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT.

REGIME FISCAL :

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'Impôt sur les sociétés et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.creditmutuel-am.eu ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT – Direction des relations distributeurs – 4, rue Gaillon – 75002 Paris

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/12/2022.